

Comité de suivi du projet Lac à Paul

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>

Version non adoptée
par le Comité de suivi

CONSULTATION PUBLIQUE

2016

Résumé de la première assemblée publique de consultation du Comité de suivi

RESUME DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Résumé de la consultation publique

LA PRÉSENTATION POWERPOINT

La présentation résumait essentiellement le contenu du rapport annuel :

- Les obligations de la Loi sur les mines et du Règlement sur les substances minérales par rapport aux comités de suivi
- La sélection des membres du comité
- Présentation des membres du comité de suivi
- Résumé de la charte, du mandat et des objectifs du comité
- Résumé des différentes sections du rapport annuel

Le rapport annuel est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.arianne-inc.com/files/user/bloc_document/comite-suivi-rapport-annuel-2015.pdf

FAITS SUR LA SOIRÉE

La consultation publique s'est tenue le lundi 13 juin 2016, à 19 h, dans la salle William Price de l'hôtel Delta Saguenay. Elle avait été annoncée dans l'hebdomadaire *Le Progrès-Dimanche*, sur le site Internet de la Société, ainsi que sur sa page Facebook.

Tous les membres siégeant en date de la consultation publique étaient présents et ont eu l'occasion de se présenter :

MEMBRES INDÉPENDANTS

Daniel Gaudreault	Président – milieu municipal
Gervais Bérubé	Milieu économique
Henri-Paul Côté	Milieu municipal
André Dufour	Citoyen et villégiateur
Alain Gagnon	Milieu communautaire
Pierre-Luc Gaudreault	Développement durable
Marie-Josée Morency	Milieu économique

MEMBRES LIÉS

Éric Arseneault	Directeur environnement et développement durable
Karyna Tremblay	Coordonnatrice relation aux communautés
Élise Girard-Gagnon (non membre)	Coordonnatrice du Comité

La soirée s'est conclue par une période de questions. Une seule question portant la complexité des engagements du décret a été posée. Le Comité de suivi a informé l'assistance qu'un groupe de travail prépare un outil de suivi des engagements clair et simple.

RESUME DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

La majorité des questions ont été posées à des membres en particulier, après la session formelle. Elles portaient sur :

- Le comité de suivi à venir, spécifique aux communautés innues
- Le parcours professionnel personnel des membres
- L'opinion des membres sur les délais du projet
- Les membres sont-ils rémunérés ou bénévoles?

Les commentaires formulés concernaient essentiellement des préoccupations sur les délais du projet et ses diverses causes possibles.

APPRÉCIATION

La consultation a attiré une très faible audience, soit 10 personnes seulement. Toutefois, presque tous les participants ont mentionné être satisfaits de la rencontre. Les membres ont eux aussi exprimé leur satisfaction.

Informations de contact

Pour vos questions et commentaires sur le rapport annuel, sur le Comité de suivi ou ses activités, vous pouvez communiquer avec :

Président

comite.de.suivi@arianne-inc.com

Coordonnatrice

elise.gagnon@arianne-inc.com

393 rue Racine Est, suite 200, Chicoutimi, QC, G7H 1T2

À l'attention du président du Comité de suivi

Télécopie 418-549-5750

comite.de.suivi@arianne-inc.com

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>